



## Tarifs Maternelle - Primaire

**Contribution Familiale Toute Petite Section (TPS) 220 € par mois**

**Contribution Familiale de la PS au CM2**

- ▶ 1<sup>er</sup> enfant 465 € / an
- ▶ 2<sup>ème</sup> enfant 420 € / an
- ▶ 3<sup>ème</sup> enfant 355€ / an
- ▶ 4<sup>ème</sup> enfant et plus gratuité (hors TPS)

**Devenez membre bienfaiteur de l'Institution grâce à la  
Participation Soutien Solidarité**

**Demi-pension**

- ▶ 5.10 € (tarif pour les demi-pensionnaires primaire)
- ▶ 5.30 € (tarif pour les demi-pensionnaires maternelle)
- ▶ 6.00 € (repas vendu à l'unité)

**Garderie/Etude du soir (Tarif mensuel)**

- ▶ 1 jour / semaine 35 €
- ▶ 2 jours / semaine 41 €
- ▶ 3 jours / semaine 46 €
- ▶ 4 jours / semaine 50 €
- ▶ étude occasionnelle (1fois par mois) 10 €

**APEL (Association des Parents d'Elèves)**

- ▶ 25 € par famille

**ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE**

**Nous vous proposons 4 modes de règlement :**

- \* Annuel
- \* Trimestriel (Oct, janv, avril)
- \* Prélèvement mensuel (du 10/10/19 au 10/05/20)
- \* Paiement en ligne via Ecole Directe

Chèques à l'ordre de l'OGEC et nom de l'élève noté au dos du chèque

→ 20 €  30 €  40 €  50 €  Autre

→ Pour les élèves qui déjeunent tous les jours à la cantine, nous vous proposons un règlement mensuel, trimestriel ou annuel  
Pour les familles de 3 enfants et plus, le repas est à 4,70 € pour chaque enfant.

**Semaine de 4 jours (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi)**

→ Ecole : Accueil de 07h45 à 08h30  
Cours de 08h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h30

**Garderie/Etude du soir** (payante, voir tarif ci-joint) de 16h45 à 18h15

→ **Règlement à l'ordre de l'APEL MAINTENON**

→ Possibilité d'adhérer à la **Mutuelle Saint Christophe** (prix sur le dépliant)  
chèque à l'ordre de l'OGEC Maintenon  
Joindre le coupon d'inscription ou fournir une attestation d'assurance scolaire de l'assureur de votre choix

**Merci de fournir OBLIGATOIREMENT un justificatif de domicile de moins de 3 mois à la rentrée scolaire**